

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10710**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Arts, Lettres, Langues Mention : Langues, Littératures, Civilisations étrangères et régionales Spécialité : Arabe

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme pourra exercer les activités suivantes :

Il transpose un texte ou un discours d'arabe vers sa langue maternelle, sur le mode écrit (traduction) ou sur le mode oral (interprétariat ou interprétation). Il met en oeuvre sa maîtrise des langues utilisées, sa connaissance approfondie des cultures, des techniques de traduction écrite ou orale, et des savoirs spécifiques concernant les différents domaines d'intervention choisis.

Il élabore des synthèses en français de documents rédigés en arabe.

Il cherche de façon ciblée, en fonction d'un thème donné, de la documentation papier ou web en langue arabe. Il cherche également de façon ciblée, de la documentation papier et web en langues française et anglaise, sur une thématique liée au monde arabe.

Il est un interlocuteur privilégié pour informer sur la société et la civilisation arabe et aide ainsi à la communication entre les cultures arabe et française. Il aide à la communication entre des institutions politiques et administratives ou entre des entreprises des pays arabes et la France.

Il participe à la mise en place de projets linguistiques et éducatifs.

Il participe à la conception et à la coordination de projets de coopération universitaire ou pédagogique entre la France et pays arabes.

Il participe à la coordination d'actions de coopération culturelle et artistique entre la France et pays arabes.

Il enseigne l'arabe dans le milieu associatif ou établissements privés et publics. Il applique et transmet des méthodes permettant l'acquisition et la maîtrise des connaissances correspondant aux objectifs et programmes de chacun des cycles. Il participe aux concertations pédagogiques, aux conseils de classe, à l'information des parents d'élèves et des élèves. Il est souvent associé à la proposition de sujets d'examen et à leur correction.

Il peut aussi enseigner le français à des étrangers arabophones en France ou dans les pays arabes.

Lire et comprendre des publications en langue arabe (sans voyelles) relevant de différents champs de connaissances

Maîtriser les outils informatiques

Collecter de la documentation papier ou web en arabe

Traduire dans les deux sens

Informers sur la société, l'histoire et la civilisation arabes

Comprendre, analyser, restaurer et restituer avec fidélité et style un texte ou un discours d'une langue à une autre.

Concevoir et préparer le travail à réaliser devant une classe

Transmettre un savoir théorique et donner des méthodes pour l'acquérir.

Evaluer le niveau d'acquisition des connaissances des élèves

A l'issue de la formation Licence, l'étudiant maîtrise la langue à l'écrit comme à l'oral. Il sait à la fois analyser la langue d'un point de vue linguistique et grammatical, maîtriser des exercices spécifiques comme la dissertation, la traduction... Il peut apprécier le style des différents écrits arabes rencontrés qu'ils soient littéraires ou non, écrire des textes clairs dans un style adapté au contexte, comprendre ses interlocuteurs, s'exprimer avec aisance et de manière appropriée, présenter une argumentation claire et transmettre des informations adaptées au public visé. Il sait traduire des textes de l'arabe au français ou du français à l'arabe. Il connaît la littérature et la civilisation arabes et sait se servir de ses connaissances non seulement pour analyser des écrits, des oeuvres littéraires mais aussi pour analyser l'actualité politique, sociale, littéraire... Il doit être capable d'informer sur la société, l'histoire et la civilisation arabe, de collecter de la documentation papier ou web en arabe et/ou relative au monde arabe, de concevoir et préparer un travail de synthèse ou d'analyse, d'assister la coordination d'actions de coopération artistique, culturelle, linguistique ou universitaire et en assurer le suivi.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le détenteur de ce diplôme travaille dans une maison d'édition, un centre de ressources documentaires, une institution culturelle ou une administration relevant de la diplomatie ou de la coopération et de l'action dans le domaine de la culture

Lecteur / lectrice dans un pays arabe; traducteur et/ou enseignant dans des associations; chargé(e) de communication ; documentaliste ; bibliothécaire ; responsable d'édition

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****Pré-requis : baccalauréat ou équivalent**

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES) : dossier à retirer au secrétariat du Département
- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85) : contact Cellule VAE
- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE) : contact Cellule VAE

Licence en trois ans (six semestres)

L'évaluation porte sur 3 champs distincts concernant les unités suivantes :

Champ linguistique et communication

Lexicologie, grammaire et syntaxe

Traduction littéraire et professionnelle

Outils de communication : vie quotidienne, langue appliquée aux milieux professionnels, au tourisme, à la communication interculturelle
Culture et civilisation

Civilisation du monde arabe : ancienne, moderne et contemporaine, politique économique et politique extérieure aux niveaux régional, européen et international, émigration et immigration

Arts et littérature dans le monde arabe

Géographie et ethnographie du monde arabe

Mutations sociales dans le monde arabe contemporain

Méthodologie

- Recherche documentaire en français, en anglais et en arabe d'ouvrages papier ou sur le réseau Internet ; prise de connaissances des principales revues académiques, principaux sites web arabes et bases de données

- Rédaction ou conception de travaux universitaires : prise de notes, dossier, synthèse, exposé, bibliographie etc.

Définition d'un projet de formation et d'un projet professionnel ; stage

en S2 de L1, aide au choix du type de parcours en L2 (centré, majeure / mineure, bi - disciplinaire) en fonction du projet professionnel

stage linguistique proposé à l'étudiant dans un établissement universitaire dans un pays arabe, pendant la licence ou à l'issue de la licence

stage professionnel dans l'enseignement (assistantat dans un pays arabe), dans la traduction ou l'interprétariat, dans un service culturel en relation avec les pays arabes.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu ou examen terminal

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

Certifications reconnues en équivalence :
Possibilité d'équivalence partielle en vue de l'obtention d'une licence LEA, d'une licence d'Histoire (si parcours majeure / mineure Histoire), d'une licence LLCE d'une autre langue étrangère (si parcours majeure / mineure Autre langue)

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence, publié au JO du 30 avril 2002

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse 2 - Le Mirail à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://w3.ove.univ-tlse2.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse2.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Toulouse - Le Mirail, 5 allées A. Machado, 31058 Toulouse Cedex 09

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Toulouse - Le Mirail / UFR des Langues, Littératures et Civilisations Etrangères / Département Langues Etrangères, 5 allées A. Machado, 31058 Toulouse Cedex 09

Historique de la certification :